

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

DECRET D/2016/...189.../PRG/SGG

PORTANT PROMULGATION DE LA LOI L/2016/020/AN
DU 16 JUIN 2016

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

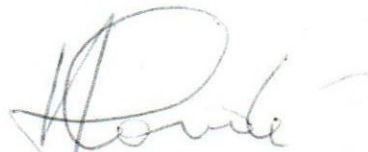
Vu la Constitution ;

DECRETE

Article 1^{er} : Est promulguée la Loi L/2016/020/AN du 16 juin 2016, portant autorisation de ratification du Protocole d'Accord portant amendement de l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le ...22 JUIN 2016...



Prof. ALPHA CONDE